



Comment coopérer avec les petits Etats Insulaires ? Quelles opportunités pour les collectivités françaises d'Amérique ?

(Deuxième partie : répondre à la demande)

Le contexte spécifique des PEID (Petits états insulaires en développement¹), a ouvert une large place aux bailleurs de fonds internationaux qui financent de nombreux projets et programmes élaborés dans le cadre d'approches régionales regroupant les territoires autour de problématiques communes. Pour leur mise en œuvre, des marchés d'assistance technique sont régulièrement lancés, faisant appel à de l'expertise internationale dont l'impact reste difficilement mesurable. C'est particulièrement le cas dans les Caraïbes.

En effet, les acteurs du développement et institutions des PEID de la Caraïbe font régulièrement le constat de la difficulté d'accès à une expertise internationale de qualité, à un coût raisonnable, avertie des spécificités de la région et mobilisables dans la durée. La plupart des programmes mis en œuvre sur la base de financements internationaux font l'objet, en amont comme pendant leur durée de vie, d'un déficit d'expertise qui explique la difficulté récurrente à faire aboutir les projets dans des conditions satisfaisantes.

Cette situation ouvre des opportunités en matière de mobilisation d'assistance technique et d'accompagnement des Etats sur des thématiques variées pour lesquelles les Collectivités Françaises des Amériques (CFA) ont un avantage comparatif tant au niveau des compétences disponibles que du niveau de normalisation internationale. Ces territoires offrent en effet un espace de compétences et d'expertise et une plateforme de services de proximité encore trop peu valorisée dans le voisinage caribéen.

Cette faiblesse est mise en évidence dans le rapport du Conseil économique, social et environnemental de mai 2012 « Pour un renforcement de la coopération régionale des outre-mer » ainsi que dans celui du député Jean-Jacques VLODY à la ministre des Outre-Mer (Juillet 2016 – l'insertion des Départements-régions d'Outre-mer dans leur environnement géographique), qui établissent que **les Collectivités Françaises des Amériques n'effectuent aujourd'hui que 10% de leurs échanges avec leurs voisins**. Dans un contexte où les CFA sont pénalisés par les coûts de main d'oeuvre et une fiscalité beaucoup plus élevés, et par les exigences liées aux normes techniques de UE, ils ne peuvent concurrencer les productions locales de leurs voisins de la Caraïbe qu'en proposant une forte valeur ajoutée. De manière générale, la qualité de leurs services publics, l'excellence environnementale et les savoirs faire administratifs et techniques sont autant d'atouts à valoriser dans l'offre d'expertise en politiques publiques.

Les financements internationaux disponibles

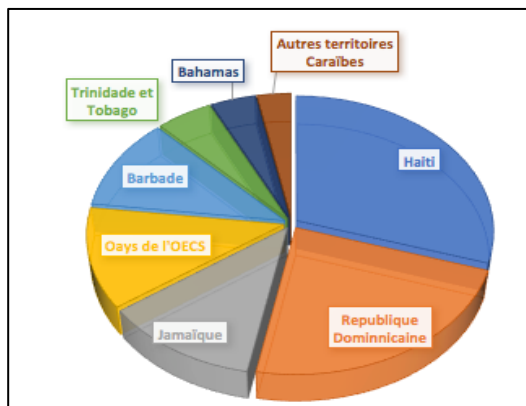
En 2015, les marchés d'expertise et d'assistance technique dans les pays tiers de l'espace caribéen, financés principalement par les bailleurs de fonds internationaux, s'élevaient à environ 200 Millions USD.

¹ Cf. Première partie : *état des lieux*, publié par IDEFIE en août 2017.

Quarante bailleurs de fonds, nationaux, internationaux, ou provenant d'agences déléguées financent l'assistance technique dans les Caraïbes. Quatre bailleurs représentent à eux seuls les trois quarts des appels d'offres lancés ; il s'agit de la Banque Interaméricaine de Développement, du Programme des Nations Unis pour le Développement, de la Banque Mondiale et de la Banque de Développement des Caraïbes.

Une analyse des principaux secteurs financés par les bailleurs de fonds met en exergue de nombreuses thématiques que l'on peut regrouper en trois grands ensembles :

1. **Les domaines de renforcement des capacités des Etats de la Caraïbes** : formation et appui à la gestion de projets d'assistance technique, formulation ou élaboration d'étude initiale, appui à la définition, la planification ou la réforme des politiques publiques, visites d'études, ...
2. **Les domaines techniques, faisant appel à des compétences métier** : Environnement, Agriculture sont les 2 priorités majeures financées pour la Caraïbe
3. **Le secteur social** : les réformes sociales, la lutte contre les discriminations et les droits humains sont des préoccupations incluses dans une majorité d'appels d'offres



Source : Représentations Caraïbe des bailleurs de fonds.

Les principaux pays bénéficiaires de ces marchés sont :

- Les pays de l'OECS (Caraïbe orientale) : 12%
- Jamaïque : 12%
- Barbade : 11%
- Trinidad et Tobago : 5 %

et aussi:

- République Dominicaine : 23%
- Haïti : 30%

La grande majorité de ces marchés sont remportés par des opérateurs, bureaux d'études ou institutions basés hors de la Caraïbe et faisant appel à de l'expertise externe. Il en résulte des coûts de déploiements extrêmement élevés, une expertise mobilisée dans une approche projet et dans un mode d'intervention sans logique d'intégration régionale et de vision à moyen-long terme.

Période	Institution	Financement	Thématiques
2017/2020	Union Européenne	342 M€ - Programme Indicatif Régional (Multi Pays)	Economie / Secteur privé Environnement, Changement climatique, Développement Durable, Prévention, Sécurité

2017/2020	Union Européenne	670 M€ - Haïti, Jamaïque, Rép. Dom., Cuba	Agriculture, Environnement, Gouvernance et Etat de Droit, Infrastructures, Développement Urbain, Education/Formation
20017/2020	Banque Mondiale	2,1 Md€ - Ensemble des pays de la Caraïbe	Energie, Environnement, Eau, Economie - Finances, Secteur privé
2017/2020	Banque Inter. De Dev.	1,5 Md – Trinidad et Tobago, Jamaïque	Secteur privé, Economie, Environnement, Agriculture
2017/2020	Banque Inter. De Dev.	1 Md€ sur Haïti	Agriculture, Foncier, Education, Etat de Droit, Infrastructures

De fait, la perspective de pouvoir disposer d'une capacité de réponse des CFA en matière d'assistance technique intéresse particulièrement les bailleurs de fonds et les institutions régionales qui y voient une véritable opportunité en matière d'adaptation des compétences aux problématiques régionales, de capacité de déploiement et d'accueil, de mobilisation d'institutions au-delà d'experts individuels, de structuration d'une relation à long terme favorisant l'institutionnalisation des liens et l'intégration régionale.

En termes de perspective, il faut relever que la plupart des bailleurs de fonds interviennent dans le cadre de programmation pluriannuelle dont les thématiques sont définies en partenariat avec les autorités des Etats bénéficiaires et les institutions régionales.

Cette programmation engagée par les bailleurs de fonds multilatéraux dans la Caraïbe, outre les besoins en expertise et en capacité de réponse qu'elle suscite, ouvre également des perspectives en matière de mise en cohérence avec les programmations budgétaires des Collectivités Françaises des Amériques, notamment au travers des budgets de l'Union Européenne (FEDER) consacrés au développement des régions. Le programme Interreg Caraïbes est spécialement dédié à la structuration de projets de développement ayant pour levier la coopération régionale. Le couplage de fonds FEDER et de fonds FED dans le voisinage caribéen a d'ailleurs été fixé comme un objectif de la programmation 2014-2020 de l'Union Européenne.

Adapter et opérationnaliser l'offre d'expertise des Collectivités Française des Amériques

Les évolutions successives du cadre législatif en matière d'intégration régionale et de diplomatie territoriale des collectivités françaises des Amériques (loi Letchimy du 5 décembre 2016 notamment) conjuguées au développement de politiques affirmées des exécutifs de ces territoires en matière d'intégration régionale (processus d'adhésion aux instances régionales) offrent aujourd'hui un cadre favorable à une dynamique d'ouverture et de rayonnement régional.

Le développement récent et la mise en œuvre d'outils spécifiques à la coopération régionale, l'émergence de structures et services mis en place pour accompagner le secteur privé dans la conquête de marchés, le dialogue politique et les échanges accrus avec les voisins sont autant d'engagements qui orientent ces territoires et leurs acteurs dans le développement de relations extra territoriales.

Dans cette perspective, les Collectivités Françaises des Amériques disposent d'atouts à valoriser :

- **Plus de 25 000 cadres A techniques et administratifs** en poste dans la fonction publique (Etat, territoriale et hospitalière) en Guyane, Guadeloupe, Martinique et St Martin ;
- **Un réseau d'opérateurs publics et privés** disposant de compétences techniques dans des secteurs clés de développement (énergie, environnement, risques, habitat, ...) adaptées aux exigences des contraintes naturelles, climatiques et géographiques de l'espace caribéen ;

- **Des expériences de coopération et d'assistance technique** qui ont permis de mesurer la qualité de l'expertise dans de nombreux secteurs ;
- **Une qualité du plateau technique** (infrastructures et équipements) qui représente une force d'attractivité à valoriser dans l'environnement régional ;
- **Une situation géographique idéale** au cœur de l'espace caraïben offrant une capacité de rayonnement.

Ce contexte général tant sur la demande d'expertise dans la Caraïbe que dans l'offre potentielle qu'offrent les CFA se heurte cependant à l'absence de structuration opérationnelle permettant d'offrir une capacité concrète de réponse adaptée aux besoins ciblant des niches d'opportunités sur lesquelles l'expertise des CFA est pertinente. Cette capacité opérationnelle doit également se concevoir comme un outil capable de concilier les besoins identifiés par les bailleurs de fonds et les Etats de la Caraïbes et les intérêts des CFA dans leurs propres stratégies de développement.

Identifier la demande d'expertise pouvant correspondre à l'offre des Collectivités Française des Amériques

On proposera trois champs de coopération, centrés plus particulièrement sur la région Caraïbe, qui peuvent également être transposés dans les autres zones géographiques (océan Indien et Pacifique).

La santé

Que ce soit pour rentabiliser les équipements ou pour conserver l'expertise des praticiens, l'accès à certains services de santé spécialisés nécessite d'avoir une taille de population critique, c'est-à-dire d'avoir un nombre de patients suffisants. Dans les plus petits Etats de la Caraïbe, certains services peuvent être mis en difficulté lorsqu'il n'y a qu'un seul spécialiste, qui peut difficilement être présent 24 heures/24.

De par leur statut, les Départements Français d'Amérique offrent à leur ressortissant des services médicaux de pointe, équivalent à ceux offerts en métropole. Cependant la taille de la population ne permet pas toujours de rentabiliser les services. Il devient ainsi intéressant d'envisager une ouverture de l'offre de soin des CFA, dans un environnement où un nombre important de patients solvables « achètent » régulièrement des soins en dehors de leur pays et où la mobilité médicale est importante.

Pour réussir cela, les facteurs suivant devraient cependant être pris en compte :

- Faciliter la mobilité des équipes médicales, en effet le transfert de patients se fait la plupart du temps entre cliniciens expert et il est essentiel d'établir des relations de confiance entre un système français et anglophone qui se connaissent peu. Cela pourrait être facilité par la mise en place d'échange avec des cliniciens français effectuant des « séries », dans des pays de la zone caraïbe ayant souvent la capacité de payer cette expertise, mais ne pouvant pas la recruter à plein temps (manque de patients et donc manque d'attractivité).
- Développer les relations avec les assurances privées des pays voisins. Ces dernier achètent beaucoup de soins à l'étranger, sous forme de « package ». Cela implique donc de développer une compétence en « costing » des prestations médicale selon un modèle anglo-saxon différent du notre
- Développer les relations avec les Ministères de la santé/sécurités nationales des pays voisin proposant également de mutualiser certains services de santé et qui sont également « acheteurs » d'expertise technique en santé, souvent financées par les projets de bailleurs.

- Améliorer une offre d'hôtellerie liée au soin pour concurrencer les services privés de la zone Caraïbe (centres construits autour du « tourisme médical » à Miami, en Colombie et aux îles Caïmans).

Enfin, dans le domaine médical, la réponse aux Situations Sanitaires Exceptionnelles (catastrophes naturelles, maladie émergentes) représente également un domaine pour lesquels la mise en commun des ressources est essentielle. En effet ces interventions nécessitent des moyens importants, avec une probabilité d'usage faible. Le stockage d'équipements stratégiques à l'échelle de chaque PIED est donc particulièrement compliqué à constituer et maintenir.

Formation, universités, francophonie

L'enseignement supérieur dans les PIED est un enjeu important. Dans la région Caraïbe, pour les filières universitaires, *University of West Indies* est l'acteur principal, divisé en 3 campus (Jamaïque, Barbade et Trinidad) mais pour les Caribéens souhaitant poursuivre des études supérieures, il est souvent indispensable d'aller plus loin. Les Etats-Unis voisins sont aussi une destination attractive, même si le coût des études peut être prohibitif.

L'offre des universités françaises dans cette région est très peu promue, malgré la présence des universités des Antilles et de la Guyane à proximité. Pourtant la qualité des enseignements et la compétitivité des prix pourraient être attractive. C'est donc une opportunité importante pour les filières francophones (alliances françaises...) et qui pourrait permettre de recruter plus d'étudiants. Cela pourrait aussi être une occasion pour les universités françaises de développer des filières bilingues qui permettraient de recruter des étudiants de la région, mais aussi de renforcer les compétences linguistique des étudiants français. En effet la barrière de la langue est un frein important à la coopération régionale.

Industrie alimentaire, agriculture

Les pays de la Caraïbe font face à une épidémie sans précédent de maladies liées à l'alimentation : obésité, diabète et hypertension. Cette situation fait peser une pression très importante sur les services de santé qui doivent prendre en charge un nombre croissant de maladies chroniques. La prise en charge de cette situation est rendue complexe par le difficile accès à des produits sains, de qualité et à des prix accessibles. Face à cette priorité, une assistance technique internationale est fournie pour travailler sur les normes (taxation des produits trop sucrés, réglementation sur la quantité de sel...), mais les produits disponibles sur le marché restent peu diversifiés et de qualité nutritive restreinte. Afin de rendre les prix raisonnables il devient essentiel de considérer le marché régional dans son ensemble et non le marché de chaque PEID. Pour les entreprises françaises déjà présentes dans la région, cela devrait représenter un marché attractif.

En ce qui concerne l'agriculture, la production de produits locaux « sain » est rendue difficile par la taille réduite des marchés. Le sucre reste l'une des principales productions. La mise en commun des productions à une échelle régionale permettrait de proposer un approvisionnement plus important pour l'exportation et permettrait aussi de promouvoir localement une agriculture plus diversifiée.

Ce ne sont là que des exemples, tirés de l'observation sur le terrain. Un travail préalable devrait être réalisé, caractérisant la demande de manière précise, alimenté par une veille sur les opportunités de marchés dans la région Caraïbe. En parallèle, un travail de recensement des expertises serait effectué, permettant d'identifier et de caractériser l'offre au sein des CFA, les compétences publiques et privées potentiellement disponibles et mobilisables pour se positionner sur les marchés caribéen d'expertise, en veillant à une bonne articulation entre les différents acteurs (il pourra y avoir des arbitrages à effectuer, des chefs de files à désigner) et en négligeant le facteur prix qui sera un obstacle non négligeable.

Cette double approche, par l'offre et la demande permettra de :

- **Contribuer au développement des territoires de l'espace caribéen sur des thématiques communes de développement** (Environnement, Protection Civile, Energie, Déchets, ...);
- **Créer des réseaux de compétences et d'expertise dans l'espace caribéen** vecteur d'effets de levier pour le secteur privé;
- **Valoriser et développer l'attractivité des infrastructures de services et centres d'excellence des CFA** pour en faire de véritables pôles régionaux de développement;
- **Participer à l'intégration des CFA** auprès des Etats tiers et des organisations régionales de coopération.

Octobre 2017

www.idefie.org